

Mesdames, Messieurs les élus

Le vote du budget représente un moment clé de l'année municipale.

Le budget est en effet la traduction chiffrée des ambitions d'une équipe municipale pour sa commune, ciblant les investissements, montrant les efforts de la collectivité pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, diminuant les charges de la dette, investissant pour la jeunesse et dans tous les quartiers de la ville, et donnant la parole aux Marckois dans les futurs projets structurants de la commune.

Mais le vote du budget, c'est également le vote des taux d'imposition. Alors certes, nous diminuons, trop progressivement peut-être pour certains élus, les taux communaux de la taxe d'habitation. Mais, mesdames, messieurs, citez moi une collectivité aux alentours qui diminue pour la 3^e année consécutive ses taux ? Vous connaissez notre situation : les taux de la ville de Marck sont 30% plus élevés que la moyenne des villes de 10 000 habitants, mais le produit de l'impôt est 30% moins élevé que la moyenne des villes de même taille.

Ma philosophie est simple : je préfère plus de personnes qui payent moins d'impôts que peu de personnes qui en payent plus. Aujourd'hui, il s'agit d'attirer les ménages qui ont du pouvoir d'achat sur la commune de Marck., et je pense que cette stratégie commence à porter ses fruits tant le marché immobilier de la commune est dynamique, et les quelques terrains encore disponibles à la construction partent rapidement.

A ceux qui pensent que cette baisse de la taxe d'habitation ne sert à rien pour le portemonnaie des Marckois, laissez moi vous donnez les vrais chiffres : si le taux 2015 avait été maintenu, les Marckois auraient payé en moyenne près de 10 euros de plus. Par rapport à 2014, en tenant bien évidemment compte de l'évolution des bases, l'application du nouveau taux 2016 qui est en diminution pour la 3^e année de suite permettra d'économiser en moyenne 40 euros pour les habitants. En fin de mandat, en fixant l'objectif de baisse à 10% sur les 6 années, les Marckois auront économisé plus de 60 euros en moyenne.

En ce qui concerne la fiscalité, il y a deux types de collectivités : celles qui ne font pas d'efforts de réduction de leurs dépenses et qui n'hésitent pas à utiliser le levier fiscal pour se financer, tel le département du Pas-de-Calais, et il y a les collectivités qui font un réel travail de maîtrise de leur endettement et de leurs dépenses de fonctionnement, et qui peuvent alors maintenir leurs taux d'impositions ou, comme notre ville, les diminuer.

En fait, et sans vouloir rentrer dans la polémique, il y a une vraie fracture gauche/droite.

Avec une gauche, qui au niveau national crée 60 impôts nouveaux en 4 ans, faisant passer le taux de prélèvements obligatoires de 42,6% en 2011 à 45% en 2014, transformant la France en championne d'Europe des prélèvements fiscaux par la hausse de la TVA, la suppression des heures supplémentaires défiscalisées, la multiplication par trois du forfait social applicable sur l'épargne salariale et l'épargne retraite, l'abaissement de 30% du plafond du quotient familial ; et qui au niveau local, dans notre Département, augmente la taxe foncière bâtie de 4,15% pour matraquer la classe

moyenne, celle qui est assez riche pour payer tous les impôts mais pas assez pauvres pour bénéficier des aides.

Un budget, c'est enfin l'occasion pour l'opposition municipale de réaliser un travail constructif, d'aide, de conseils, d'écoute auprès de la majorité. Certains joueront le jeu, intelligent, de la co-construction de l'exercice budgétaire, d'autres préféreront toujours trouver à redire, s'enfermant dans une opposition systématique et polémique qui aujourd'hui détourne nos concitoyens de la politique.

Un budget est, en définitive, l'outil qui nous permettra d'appliquer une politique globale pour notre ville.

Certains élus en responsabilité n'hésitent pas à utiliser un langage vindicatif, voire guerrier, quand il s'agit de présenter un budget. Cela leur permet peut être de se glorifier, montrant qu'ils ont dû se battre pour joindre les deux bouts et préserver leurs marges de manœuvre ; cet attitude cachant plutôt à mon sens leur volonté de ne pas réduire les dépenses de fonctionnement et a le plus souvent pour corolaire la hausse des taux d'imposition.

Vous comprendrez que je n'aurai pas besoin d'utiliser de tels artifices puisque le budget que je vous présente ce soir est, je pèse mes mots, un très bon budget.

Pour revenir sur l'exercice précédent, nos dépenses de fonctionnement sont très largement contenues, puisque nous ne les augmentons en 2015 que de 200 000 euros par rapport à l'année 2014, soit une hausse de 2,5%, et ce malgré les nombreux services proposés aux Marckois : création d'une police municipale, extension de deux semaines des centres de loisirs en août, création d'une colonie de vacances et j'en passe.

Cette hausse très contenue de nos dépenses de fonctionnement est le reflet des efforts des services et des élus pour maîtriser l'ensemble de nos frais, par une vigilance accrue sur l'ensemble des postes et une optimisation des dépenses. A ce titre, je vous rappelle que la hausse naturelle de ces dépenses pour les collectivités est de l'ordre de 4%, tandis que la notre est de seulement, je l'ai dit, 2,5% malgré nos services nouveaux.

Toujours en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, alors que nous avons budgété plus de 10,5 millions d'euros de dépenses dans le budget 2015, nous en avons réalisé moins de 9 millions, soit près de 1,7 millions d'euros de moins que prévu, ce qui est un excellent résultat nous permettant d'alimenter l'auto financement de nos investissements.

En 2016, nous continuerons à proposer des services nouveaux aux Marckois, avec une volonté forte de la municipalité : tendre la main à la jeunesse.

Tendre la main à la jeunesse, à toute la jeunesse, cela revêt plusieurs aspects.

C'est tout d'abord financer une aide au permis de conduire pour les 15-25 ans. Aujourd'hui, ne pas avoir son permis de conduire est un frein certain à la recherche d'emploi et le coût du permis demeure une raison principale de l'absence de mobilité

sociale ou professionnelle. Bien évidemment, tout jeune Marckois désirant bénéficier de cette aide devra donner de son temps à la communauté.

Aujourd'hui, à Marck, comme ailleurs, il ne peut y avoir de droits sans devoirs.

C'est ensuite aider les jeunes couples à s'installer dans notre commune, en finançant une aide à la pierre, afin de redynamiser les quartiers vieillissant de notre ville, nous permettant de préserver nos écoles.

C'est également tendre la main à tous ceux qui se tournent vers la mairie, ne sachant plus vers qui se tourner, afin d'avoir une première expérience professionnelle. Je parle ici des jeunes décrocheurs, des jeunes qui ont arrêté l'école, qui ne sont pas en étude, et qui sont encore éloignés des dispositifs tels que la Mission Locale ou le PLIE. Ceux là, ceux à qui personne n'a fait confiance, ceux que tout le monde regarde avec dédain ou défiance, ceux là c'est aussi le rôle d'une collectivité de les aider. A cet effet, nous avons budgété 25 000 euros, soit un équivalent temps plein, pour leur venir en aide afin de leur donner une première courte expérience professionnelle et les remettre sur le chemin du travail, de l'émancipation et de l'autonomie. Nous pourrons alors créer des liens avec des organismes tels les ADLC pour les jeunes les plus volontaires et plus méritants, permettant de les intégrer petit à petit dans le monde du travail.

Mais aider la jeunesse, cela passe aussi par une aide accrue aux associations Marckoises et à leurs bénévoles. Ainsi, alors que tant de communes diminuent progressivement leurs subventions, les notre seront en hausse de plus de 1%, atteignant 510 000 euros.

Pour les plus jeunes et leurs parents, vous trouverez également traduit l'extension de notre crèche municipale et la création d'un jardin d'enfant, nous permettant de doubler nos capacités d'accueil pour la petite enfance.

Voilà pour le fonctionnement de notre collectivité.

En ce qui concerne l'investissement, l'année 2016 verra notre ville engager un effort exceptionnel.

En effet, ce sont près de 4 millions d'euros qui seront investis sur Marck.

Je tiens à préciser que tous ces investissements nouveaux le seront sans contracter aucun nouvel emprunt.

Dans le domaine de la voirie, ce sont 900 000 euros qui seront consacrés à la remise en état ou créations de routes, trottoirs et éclairages, en suivant notre plan pluri annuel d'investissement issu de notre diagnostic des voiries malades réalisé en début de mandat.

Ainsi, en 2016, la rue de Bretagne, la rue des Cyprès, une partie de la rue Jean Bart, les dernières impasses des Hemmes et du Fort Vert seront refaites.

Des travaux concerneront aussi l'avenue de Calais, la rue Molière, la rue Robelin, l'avenue de Verdun, la rue du Canal, la rue du Stade et la rue de l'aéroport.

Dans nos écoles, outre l'achat de tableaux blancs interactifs dans chaque école, nous suivrons là aussi notre plan pluriannuel d'investissement en se basant sur les demandes des différents conseils d'écoles, confirmées par des visites sur site des élus et techniciens.

Selon ce plan pluriannuel, après avoir déjà sécurisé l'école des Hautes-Communes, nous changerons le revêtement de sol de l'école maternelle de l'aéroport, les sanitaires de l'école maternelle du Moulin, nous remplacerons la toiture terrasse de l'école des Hemmes et celle de la maternelle Hautes-Communes. Nous déploierons également un vaste programme de remplacement de menuiseries et de matériel informatique obsolète pour les directeurs. Enfin, nous allons créer une nouvelle cantine pour l'école des Hautes-Communes permettant d'agrandir l'existante, puisque la situation actuelle est très insatisfaisante pour les enfants, les parents et le personnel, générateur de stress, de brouhaha et d'une moins grande concentration lors du retour en classe.

Dans nos écoles, au total, nous investirons cette année 350 000 euros.

En ce qui concerne la sécurité, l'année 2016 sera marquée par le début du déploiement de la vidéo-protection sur la commune sur une vingtaine de sites. La police municipale se verra, quant à elle, dotée de lanceurs de flash-ball.

D'un point de vue sportif, nous aménagerons la salle blanche du Complexe Hubert Seban en une véritable salle de danse, avec miroirs, parquet flottant et vestiaires. Nous terminerons également la construction dans les prochaines semaines du terrain de football synthétique des Dryades et nous ferons l'acquisition d'une protection pour la salle des Dryades.

Pour notre patrimoine, nous entrerons dans les dernières phases de la rénovation de l'église des Hemmes de Marck, avec plus de 850 000 euros inscrits au budget pour cette opération, et nous lancerons un diagnostic sur notre église Saint-Martin.

En ce qui concerne les aménagements extérieurs de notre commune, outre le budget participatif qui a été lancé et qui rencontre déjà un très vif succès, nous créerons une aire de jeux au Fort Vert, ainsi qu'un nouvel accès, plus sécurisé, au stade Daniel Clouet. Nous sommes actuellement dans une phase de négociation foncière avec les propriétaires.

Enfin, le projet de rénovation de la place entrera dans ses derniers moments d'étude en 2016, avec la désignation du projet retenu par la population, puis la sélection des entreprises qui travailleront à nos côtés pour redonner une âme à notre centre administratif.

Vous le voyez, notre gestion prudente mais néanmoins ambitieuse de la ville de Marck permet d'affronter l'avenir avec sérénité et conviction. Nos dépenses d'investissement sont plus la très large majorité des dépenses n'engendrant pas de frais de fonctionnement nouveaux ; et nous mettons clairement l'accent sur l'avenir.

En 2016, l'ensemble des ces investissements seront réalisés sans emprunter un seul euro aux banques, je l'ai dit. Ne pas emprunter permet de préparer l'avenir de nos enfants, de faire face aux possibles coups durs et surtout rester la tête haute face au désengagement constant de l'Etat.

Sachez que fin 2016, la ville de Marck aura diminué sa dette de 17% en 3 ans, passant de 8,11 millions d'euros fin 2013 à 6,68 millions d'euros fin 2016. Ces efforts nous sortent de l'effet ciseaux que connaissent beaucoup de collectivités, qui se retrouvent à devoir financer leurs investissements uniquement par l'emprunt ou la pression fiscale, augmentant ainsi leurs charges de remboursement de dette, obstruant fortement leur avenir.

Investissements importants pour la jeunesse, remise à niveau de nos voiries, projets d'avenir, préservation du patrimoine, démocratie participative, sécurisation accrue de la ville, diminution de la dette, baisse des taux d'imposition pour la part communale de la taxe d'habitation, services nouveaux et maîtrise des dépenses de fonctionnement : voilà, mesdames et messieurs les élus, les axes de ce budget que je suis fier de vous présenter ce soir.